



Le bulletin SNU des retraités de Pôle Emploi,  
de l'ANPE, des ASSEDIC, de l'AFPA.

N° 50 - avril 2021

## Sommaire

- P 1: edito
- P 2 et 3: Qui veut la peau de la Sécu ?
- P 4: un livre et actualité de Pole Emploi

L'arrivée, en début d'année, de JOE BIDEN à la Maison Blanche a eu le grand mérite de mettre fin au mandat destructeur pour la démocratie du président sortant. L'invasion du Capitole à l'appel de ce dernier nous a fait trembler. Durant son mandat certaines de ses positions surprenantes ont mis en danger son pays et le monde. Espérons que le développement du nationalisme qu'il a encouragé connaîtra un reflux. A part l'argent rien ne comptait pour lui : il a ignoré son peuple surtout les plus pauvres, les femmes, les minorités, les noirs allant jusqu'à nier l'importance du covid et à remettre en cause l'Obamacare. Devant ses contrevérités, Twitter s'est senti obligé de le censurer après l'avoir soutenu pendant quatre ans. Où est le contrôle démocratique sur une structure qui se comporte en maître du monde ? Il est temps de réagir.

A Pôle Emploi, comme tous les cinq ans, la négociation sur la mutuelle d'établissement s'est engagée. Les propositions de la DG sont claires : baisses des prestations et augmentations de la participation pour les agent.es. Où en est le souci de la préservation de la santé et du bien-être de ces dernière-s ? Pas de traces d'améliorations du système pour les retraité.es. La proposition de la DG est de créer une autre mutuelle avec un panier de soins différent et une cotisation légèrement plus basse : une mutuelle de retraité-es pour les riches et une autre pour les plus pauvres ? Sera-t-elle concurrente de l'AMAE ? La solidarité intergénérationnelle n'est pas à l'ordre du jour.

La crise du Covid a très fortement impacté les retraité.es. Tout le monde est perturbé par cette nouvelle vie contraignante nous privant des rencontres indispensables à tout être humain.

Beaucoup d'atermoiements et de contradictions de la part des dirigeants ou de certains spécialistes créent un climat anxiogène. L'absence d'une véritable politique de prévention entraînant une grande dépendance par rapport à l'extérieur (Asie notamment) a choqué notamment en ce qui concerne les produits et les équipements médicaux indispensables, sans oublier les questions de personnels. On voit même apparaître, à travers la campagne de

vaccinations, un conflit latent entre générations. Un point positif cependant : les personnes en Ehpad peuvent à nouveau recevoir leurs proches. Ceci n'a pas empêché une baisse de 4 milliards d'euros du budget de la santé ni d'importants licenciements chez Sanofi (dont 400 chercheurs) malgré les aides publiques et les grands bénéficiaires engrangés.

***Cette crise nous rappelle que L'Homme n'est pas fait pour vivre isolé.***

Souhaitons qu'avec les avancées scientifiques, les vaccins, et de nouvelles solidarités nous puissions tordre le coup à cette pandémie.



## Qui veut la peau de la Sécu ?

De la même manière que l'Etat s'est défaussé au XIX<sup>ème</sup> siècle au profit des assurances privées, la Sécurité Sociale s'est progressivement défaussée au profit des complémentaires et ce de deux façons.

✓ En réduisant petit à petit sa couverture .

✓ En institutionnalisant la fonction, le rôle des complémentaires.

Le paritarisme dont on aurait pu « espérer » qu'il protège mieux les intérêts de la population à travers ce merveilleux outil qu'est la Sécurité Sociale, n'a pas produit les fruits escomptés. Ceci n'est pas sans interroger sur les vertus du paritarisme, la capacité et la volonté des « partenaires institutionnels » à jouer leur rôle, notamment le patronat qui n'a cessé de vouloir réduire les moyens de la Sécurité Sociale (*les prélèvements sociaux*).

**Depuis 40 ans, au moins, on assiste ainsi, par petites ou grandes touches au détricotage de la Sécurité Sociale en gravant dans le marbre une protection mixte Sécurité Sociale/complémentaires qui crée, de fait, des inégalités et met à mal le principe de solidarité**

C'est ainsi , presque sans un bruit qu'en 1995 la Sécurité Sociale a vu son budget tomber dans le giron du parlement.

### Avant la création de la sécurité sociale

Pour n'évoquer que le XIX<sup>ème</sup> siècle, il existait des systèmes de protection sociale pris en charge par des « sociétés de secours mutuelle », dont les principes ont été ensuite harmonisés à la fin du XIX<sup>ème</sup> pour créer ce qui fondera le code de la mutualité actuelle. Elles étaient fondées sur un système de solidarité à l'intérieur d'une profession ou le plus souvent d'une entreprise,

Les mutuelles complémentaires d'aujourd'hui, dont nombre d'entre elles sont le fruit du syndicalisme, ou des militants sociaux sont les héritières de ces organisations. Elles ont précédé la sécurité sociale, remplissant une partie de ses futures missions.

L'Etat à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle a commencé par instaurer des systèmes de protection sociale ayant un caractère universel (*c'est le cas des accidents du travail*). Mais il s'est, en même temps, défaussé, en mettant dans la boucle un autre type d'acteur, les assurances privées auxquelles les entreprises n'avaient pas d'autres choix que de s'adresser.

La protection sociale s'est ainsi construite sur une addition de type « multi-couches » fait d'avancées catégorielles, professionnelles et de lois instaurant des couvertures universelles, mais toujours par petites touches. L'Etat, à ces époques, n'ayant pas voulu

ou pensé engager sa responsabilité de « gestion » s'est alors appuyé sur un système aux multiples acteurs (mutuelles, assurances...) .

### La grande avancée de la sécurité sociale est d'avoir conçu un système universel.

Les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945 créent le régime général de la Sécurité Sociale avec un financement basé sur la cotisation (*qui est une partie du salaire*). La division en branches n'existe pas. Il s'agit d'un projet solidaire : « *chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins* », tout le monde ayant les mêmes droits.

Sa gouvernance s'est voulue démocratique, les conseils d'administration étaient élus majoritairement par les travailleurs (*disposant de 75% des sièges en 1947*). Le patronat n'a jamais accepté les bases de ce dispositif et a tout fait pour en grignoter les acquis.

### Pourquoi ce système mixte Sécurité Sociale/complémentaires est la négation de la Sécurité Sociale originelle ?

Seule la Sécu repose sur une solidarité totale basée sur des contributions proportionnelles aux revenus garantissant un accès aux soins basé seulement sur les besoins individuels.

Les complémentaires santé, elles, sont dans un autre contexte et une autre forme de gestion.

Elles sont dans un univers concurrentiel, elles segmentent les risques, cotisations et couverture dépendant de l'âge de la personne et de l'offre de soins qu'elle peut payer. A titre d'exemple, le reste à charge peut varier de 200 à 1 000 euros selon la situation et l'âge et de la personne.

### Pour une protection sociale étendue

Nous sommes pour une prise en charge à 100% de l'aide à l'autonomie par la Sécu. Ceci doit aller de pair :

**Avec** une meilleure organisation du système de santé sur tout le territoire, **avec** un développement de la prévention, **avec** la mobilisation de nouvelles recettes à partir d'une autre politique de l'emploi, des salaires et de la fiscalité, **avec** un meilleur lien entre usagers et service public de la santé à l'opposé des préoccupations purement comptables et autoritaires, **avec** un retour à une gestion et à des relations plus démocratiques.

## Les changements depuis 1967

Dates	Changements	Commentaires
1967	Éclatement en 3 branches autonomes (maladie, vieillesse, famille) / Mise en place d'une gestion paritaire	La mise en place d'une gestion paritaire, divisions syndicales, ce que a profité au patronat.
1983	Création du « forfait hospitalier » Fin du remboursement à 100% des frais hospitaliers	La Sécurité Sociale se défause sur les complémentaires,
1990	Création de la CSG fixée à 1,1% des revenus d'activité	Aujourd'hui son taux est de 8,3%
1993	Instauration des dispositifs d'exonération des cotisations sociales au bénéfice de certaines entreprises	Ceci affecte les comptes de la Sécurité Sociale Alors qu'en 1959 les ressources de la protection sociale étaient compensées à 77% par les cotisations, ce taux n'était plus que de 60% en 2015.
1993	Réforme imposant une diminution du taux de remboursement des soins	La Sécurité Sociale se défause sur les complémentaires,
1995	Loi Juppé : fin de l'élection des administrateurs de la Sécu / fixation par le Parlement des objectifs de dépense en fonction des « prévisions » de recette.	La rigueur budgétaire est désormais à l'ordre du jour L'approche budgétaire de la santé a pris le dessus au détriment des objectifs d'un véritable système de santé publique.
1999	Création de la CMU (de base et complémentaire)	Cette bonne mesure qui a permis une protection santé à une frange de la population qui n'avait pas accès à la santé institutionnalise les complémentaires, inscrit dans le marbre le système mixte (Sécurité Sociale / Complémentaires),
2003	Financement des établissements de santé : on passe d'une logique de moyens à une logique de résultats	Une logique de gestion qui accouchera de la fermeture de lits et des réductions d'effectifs,
2009	Création des A.R.S.	Avec un rôle de contrôle de l'Etat accru sur tout le système de santé et médico-social,
2013	Un accord national inter-professionnel généralise la complémentaire Santé à tous les salarié.es Cet accord restreint les remboursements	Cette bonne mesure qui a comblé « un trou » dans la protection d'une frange de salariés peu rémunérés, institutionnalise les complémentaires, inscrit dans le marbre le système mixte (Sécurité Sociale / Complémentaires),
2013	Création de la « Contribution additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie » (CASA) pour financer la dépendance	.De fait la CASA fait supporter aux retraité.es et invalides une contribution de 0,3% : entorse à la solidarité intergénérationnelle !
2017	Disparition et fusion des CHSCT dans les CSE des entreprises	La santé au travail n'est plus considéré comme un sujet en soi - <i>(La covid 19 rappelle brutalement l'importance de ce sujet au travail.</i>
2018	Augmentation de la CSG pour les retraité.es Augmentation des dépassements d'honoraires Suppression des cotisations sociales pour les branches Famille et Logement	Les retraité.es sont une nouvelle fois mis à contribution / La médecine à deux vitesses accentue encore les inégalités / La suppression de ces cotisations fragilise encore un peu plus la Sécu.
2020	Création du 5ème risque dépendance (loi du 7 août) - mesure qui, à ce jour, ne n'est pas encore concrétisée.	Cette bonne mesure qui intégré ce risque dans un système universel, s'accompagne de la création d'une branche, modalité qui n'assure pas, pour les organisations syndicales une solidarité intergénérationnelle,
2021	De nouvelles menaces contenues dans le rapport Vachey : Augmentation de plus de 10% de la CSG pour les retraité.es (mise à niveau avec celle des actifs) / doublement de la CASA pour les retraité.es passant de 0,3 à 0,6 %,	Des mesures contre les retraité.es en perspective et un coup supplémentaire contre la solidarité intergénérationnelle, un boulevard pour le secteur assurantiel

## Un livre

### Le ghetto int eur De Santiago Amigorena

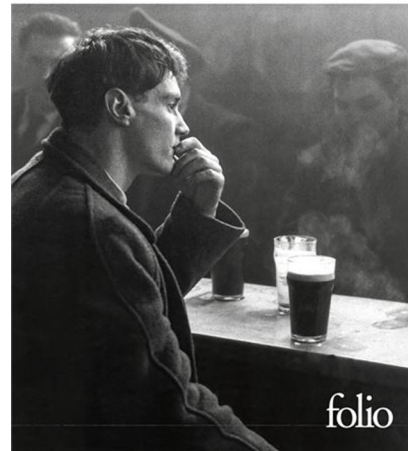
Santiago Amigorena est n   Buenos Aires en 1962. Il arrive en France au d but des ann es 70 avec ses parents fuyant la dictature argentine. Ce livre, *Le ghetto int eur*, paru en 2019, est partie int grante d'une oeuvre autobiographique en 6 parties. L'auteur fait revivre ici son grand-p re maternel, Vicente Rosenberg.

Le r cit se d roule   Buenos Aires de 1940   1945. Vicente, jeune juif capitaine de l'arm e polonaise, a  migr  seul en Argentine en 1928, laissant   Varsovie sa m re, veuve, et son jeune fr re. Quitte t'il l'Europe pour  chapper aux insultes antis mites subies   l'universit , pour fuir la mis re qui guette le continent, ou m  simplement par le d sir de d couvrir l'Am rique ? L'auteur ne le sait pas mais, ici, Vicente vit dans l'insouciance, puis dans la qui tude du foyer confortable qu'il a construit.

Sa m re lui  crit, infatigablement, et lui demande de ses nouvelles. Le supplie m me, parfois. Il en donne peu, s'amuse de ses reproches, inconscient des douleurs d'une m re. Mais   partir de 1938, c'est lui qui va s'inqui ter pour elle.

On sait que d s le d but des ann es 30, le fascisme et l'antis mitisme gangr nent l'Europe. Vicente lit la presse fr n tiquement pour tenter de comprendre ce qui se passe en Pologne, son pays. Mais les informations, m me si l'on commence    voquer les ghettos, les camps de travail, sont assez confuses. Il voit pourtant que les bateaux commencent   d verser dans les ports d'Am rique latine des r fugi s fuyant l'Europe. La culpabilit , sournoise d'abord, l'envahit peu   peu. Cette culpabilit  envers sa m re qui va,   tout jamais, « lui ronger les entrailles ».

### Santiago H. Amigorena Le ghetto int eur



En 1940 elle lui  crit de Varsovie « Tu as peut- tre entendu parler du grand mur que les Allemands ont construit autour de nous » Alors, m me s'il ne sait pas toute l'horreur de la r alit , il en sait assez pour ne plus pouvoir vivre comme avant. Il cesse de parler,  touff  par le remord. Il veut faire taire la voix de sa conscience. Il s'emmure peu   peu dans le silence,   l'image de sa m re emmur e dans le ghetto. Sa femme, ses enfants, ses amis n'entendront plus le son de sa voix jusqu'  sa mort en 1969. A partir de 1942 il n'eut plus de nouvelles de sa m re. Elle fut d port e au camp de Treblinka.

S.Amigorena  crit aujourd'hui « Il y a vingt-cinq ans j'ai commenc  un livre pour combattre le silence qui m' touffe depuis que je suis n  ». *Le ghetto int eur* est l'histoire tragique de l'origine de ce silence.

**Un r cit bouleversant.**

**Danielle**

*Le ghetto int eur* - edit Folio 7,6 euros

## Actualit  de Pole emploi

L'actualit    Pole Emploi a  t  marqu e par le drame de Valence o  une agente dans l'exercice de ses fonctions a  t  abattue par un demandeur d'emploi.

Extrait d'un interview (29 janvier : France Bleu) d'un agent de P le Emploi

« ...Les d tresses des gens, on les re oit en pleine figure et c'est vrai que les agents sont en premi re ligne pour amortir les chocs des gens qui viennent avec de gros probl mes, beaucoup d'agressivit  pour certains. Les agents de P le Emploi ne sont responsables de rien, ils subissent et essaient de faire le maximum de boulot. Il faut voir comment les gens en premi re ligne, agress s en permanence essaient de rester polis m me si parfois ils craquent..., donc moi je trouve  a terriblement choquant mais malheureusement je ne suis pas tr s  tonn e... »